



1 rue des Arquebusiers
67000 STRASBOURG
France
Tél : +33 (0)3 88 15 45 50
Fax : +33 (0)3 88 37 00 39
www.mazars.fr

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER – COMITE DU BAS-RHIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER – COMITE DU BAS-RHIN

Association
SIREN n° 309 045 912

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER – COMITE DU BAS-RHIN, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Note « 2.2.2 *Traitement des legs et donations* » de l'annexes des comptes. Cette note expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des legs et donations.

Nous nous sommes assurés de la bonne application des règles et méthodes comptables ci-dessus en conformité avec les dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08.

- Note « 4. *Informations relatives au compte de résultat* » de l'annexe. Cette note expose les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER).

Nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du CROD et du CER font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08 et ont été correctement appliquées.

- Nous nous sommes également assurés de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes,

Mazars

Strasbourg, le 14 avril 2023

Gilles CONTESSE

COMITÉ DU BAS RHIN

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 700.00	(9 700.00)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	9 700.00	(9 700.00)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	530 338.74	(375 808.97)	154 529.77	127 223.92
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	430 211.80	(375 808.97)	54 402.83	50 556.26
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés	100 126.94		100 126.94	76 667.66
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	540 038.74	(385 508.97)	154 529.77	127 223.92
STOCKS et EN-COURS	2 651.00		2 651.00	4 185.00
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 651.00		2 651.00	4 185.00
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	1 033 727.98		1 033 727.98	2 224 037.55
Créances clients, usagers et comptes rattachés	14 803.80		14 803.80	2 180.00
Créances reçues par legs ou donations	806 771.85		806 771.85	2 054 999.36
Autres créances	212 152.33		212 152.33	166 858.19
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	4 504 345.01		4 504 345.01	2 381 499.11
Valeurs mobilières de placement	156 914.00		156 914.00	156 365.00
Disponibilités	4 347 431.01		4 347 431.01	2 225 134.11
Charges constatées d'avance	11 042.93		11 042.93	4 766.03
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	5 551 766.92		5 551 766.92	4 614 487.69
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 091 805.66	(385 508.97)	5 706 296.69	4 741 711.61
ENGAGEMENT REÇUS		1 152 444.65		
LEGS NET A REALISER		(1 152 444.65)		
Acceptés par les organes statutairement compétents		(1 152 444.65)		
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

COMITÉ DU BAS RHIN

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves		1 378 138.11	977 662.42
Réserves statutaires ou contractuelles		1 378 138.11	977 662.42
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		2 091 301.82	400 475.69
Situation nette (sous total)		3 469 439.93	1 378 138.11
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		3 469 439.93	1 378 138.11
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		824 924.97	2 065 211.48
		171 302.33	182 629.68
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		996 227.30	2 247 841.16
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		160 484.00	134 175.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		160 484.00	134 175.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES		1 080 145.46	981 557.34
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		215 137.04	184 931.22
Dettes des legs et donations		81 973.84	81 455.57
Dettes sociales		108 125.24	109 732.89
Dettes fiscales		6 485.00	8 088.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8 667.01	
Autres dettes		659 757.33	597 349.66
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		1 080 145.46	981 557.34
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 706 296.69	4 741 711.61

COMITÉ DU BAS RHIN

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	100 392.00	103 296.00	(2 904.00)	-2.81 %
Ventes de biens et services	121 027.72	55 812.52	65 215.20	
Ventes de biens	56 045.42	44 661.34	11 384.08	25.49 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	64 982.30	11 151.18	53 831.12	
. dont parrainages	8 146.50		8 146.50	
Concours publics et subventions d'exploitation	128 415.00	224 170.00	(95 755.00)	-42.72 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	3 991 450.85	2 018 748.77	1 972 702.08	97.72 %
Dons manuels	1 268 347.49	1 359 425.81	(91 078.32)	-6.70 %
Mécénats	10 200.00	13 000.00	(2 800.00)	-21.54 %
Legs, donations et assurances-vie	2 712 903.36	646 322.96	2 066 580.40	
Contributions financières reçues	489 620.00	288 815.66	200 804.34	69.53 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	6 153.36	11 609.59	(5 456.23)	-47.00 %
Utilisations des fonds dédiés	81 915.95	4 310.16	77 605.79	
Autres produits	40.80	1.00	39.80	
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 919 015.68	2 706 763.70	2 212 251.98	81.73 %
Achats de marchandises	13 238.46	5 614.15	7 624.31	
Variation de stock	1 534.00	(991.00)	2 525.00	
Autres achats et charges externes	583 871.66	481 599.30	102 272.36	21.24 %
Aides financières	1 319 953.37	923 767.90	396 185.47	42.89 %
Impôts, taxes et versements assimilés	59 566.50	31 117.10	28 449.40	91.43 %
Salaires et traitements	453 051.49	442 082.00	10 969.49	2.48 %
Charges sociales	174 143.80	176 611.83	(2 468.03)	-1.40 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	47 981.07	40 032.55	7 948.52	19.86 %
Reports en fonds dédiés	70 588.60	137 158.88	(66 570.28)	-48.54 %
Autres charges	135 350.22	88 605.54	46 744.68	52.76 %
CHARGES D'EXPLOITATION	2 859 279.17	2 325 598.25	533 680.92	22.95 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 059 736.51	381 165.45	1 678 571.06	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	10 017.41	6 243.32	3 774.09	60.45 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	10 017.41	6 243.32	3 774.09	60.45 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	10 017.41	6 243.32	3 774.09	60.45 %

COMITÉ DU BAS RHIN

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	2 069 753.92	387 408.77	1 682 345.15	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	24 157.90	14 302.92	9 854.98	68.90 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 157.90	14 302.92	9 854.98	68.90 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	685.00		685.00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	685.00		685.00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	23 472.90	14 302.92	9 169.98	64.11 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	1 925.00	1 236.00	689.00	55.74 %
TOTAL DES PRODUITS	4 953 190.99	2 727 309.94	2 225 881.05	81.61 %
TOTAL DES CHARGES	2 861 889.17	2 326 834.25	535 054.92	22.99 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 091 301.82	400 475.69	1 690 826.13	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	6 177.65 60 070.08	1 335.51 13 406.75	4 842.14 46 663.33	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	66 247.73	14 742.26	51 505.47	
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	 6 177.65 60 070.08	 378.54 956.97 13 406.75	 (378.54) 5 220.68 46 663.33	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	66 247.73	14 742.26	51 505.47	
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2	<i>Traitement des legs et donations</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	8
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	8
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	9
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C »	9
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	9
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	10
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	10
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	10
3.1.7	<i>Stocks</i>	10
3.1.8	<i>Etat des échéances des créances</i>	11
3.1.9	<i>Tableaux des dépréciations</i>	11
3.1.10	<i>Disponibilités</i>	11
3.1.11	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	12
3.1.12	<i>Charges constatées d'avance</i>	12
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	13
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	14
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>	15
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i>	16
3.2.4.1	Tableau de variation.....	16
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	16
3.2.5	<i>Dettes</i>	16
3.2.5.1	Etat des échéances.....	16
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	17
3.2.5.3	Détail des autres dettes.....	17
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan</i>	18
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	18
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	19
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	19
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	21
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie.....	21
4.2.1.2	Dons manuels-Dons étrangers	21
4.2.1.3	Legs, donations, assurance-vie.....	21
4.2.1.4	Mécénat	21
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public	22
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	22
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	22
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie	22
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	22

4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	23
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	23
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	24
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	24
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	24
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	25
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	25
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	25
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	25
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	25
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	26
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	26
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	26
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	26
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	27
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	28
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	29
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	29
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	29
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	30
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	30
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	32
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	32
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	33
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	33
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser</i>	33
5.1.2	<i>Engagements financiers donnés : Location de matériel informatique</i>	33
5.2	AUTRES INFORMATIONS	33
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	33
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	34
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	34
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	34

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association dite « Le Comité Départemental du Bas-Rhin de La Ligue Nationale Contre le Cancer », régie par les articles 21 à 79 du Code Civil local, inscrite le 30 novembre 1968 au Registre des Associations, au volume XXIX – n°52, a adopté lors de son Assemblée Générale Extraordinaire du 19 juin 2000 les statuts-type des Comités Départementaux de la Ligue Nationale Contre le Cancer définis ci-après.

Le Comité Départemental du Bas-Rhin de la Ligue Nationale Contre le Cancer est une Association fédérée à la Ligue Nationale Contre le Cancer.

A ce titre, il agit en solidarité avec cette dernière et lui apporte son concours, dans le respect de la Charte Interne de Déontologie de la Ligue et conformément aux dispositions du Code Civil Local.

Son but est de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer et leur famille ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;

- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Le nombre des adhérents est passé de 12 912 fin 2021 à 12 549 fin 2022 ;
- Le don moyen a diminué, passant de 39,42 € en 2021 à 35,87 € en 2022 ;
- Le Comité du Bas-Rhin a poursuivi son adhésion aux divers programmes de marketing, initiés et réalisés par le siège de la fédération, notamment des actions de « street marketing » ;
- Les engagements réalisés dans les missions sociales sont de 2 124 660 € en 2022 contre 1 667 140 € en 2021 ;
- L'excédent de ressources se situe à 2 091 302 € en 2022 contre un excédent de 400 476 € en 2021 ;
- Le 15^{ème} **Relais pour la Vie®**, manifestation phare du Comité du Bas-Rhin de La Ligue contre le cancer, a été organisé à Dambach-la-Ville en 2022. Sur le plan financier, l'opération s'est traduite par un excédent net de 11 345 €.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2022-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes du Comité du Bas-Rhin font partie des comptes annuels combinés établis par La Ligue nationale contre le cancer pour l'ensemble des entités fédérées.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.

- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'Administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à postériori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part. Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.
- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistant, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi-usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants :

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- *Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;*
- *Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa.*

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	9 700			9 700
Immobilisations corporelles	440 141	30 641	40 570	430 212
Immobilisations financières				
Total	449 841	30 641	40 570	439 912

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	30 641	40 570
Matériel informatique	28 297	40 570
Mobilier de bureau	2 344	
Immobilisations financières	0	0
Total	30 641	40 570

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	9 700			9 700
Immobilisations corporelles	389 585	26 794	40 570	375 809
Immobilisations financières				
Total	399 285	26 794	40 570	385 509

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

S'agissant de travaux réalisés dans des locaux loués, la durée d'amortissement de ces investissements s'aligne sur le nombre d'années restant à courir sur le bail de ces locaux.

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		NEANT		
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

NEANT

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué une fois par an, au mois de décembre.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières			
Actif circulant et charges d'avance			
Créances clients et comptes rattachés	14 804	14 804	
Autres Créances	212 152	212 152	
Créances reçues par legs ou donations	806 772	806 772	
Charges constatées d'avance	11 043	11 043	
Total	1 044 771	1 044 771	0

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin Exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles	NEANT			
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produits financiers réalisés
Caisse	0	
Comptes bancaires	782 624	
Livrets et comptes épargne	2 237 432	
Comptes à terme	1 320 000	7 375
Parts sociales	156 365	549
Total	4 496 421	7 924

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs	104	3 848
Créances clients et comptes rattachés	14 804	2 180
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>	806 772	2 054 999
Dons et produits à recevoir du Siège de la Fédération	118 290	134 373
Subventions à recevoir	74 589	25 085
Autres créances	19 170	3 552
Total	1 033 728	2 224 038

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
SODEXO - bons d'achat (commission sociale 2022)	6 600	500
FRANFINANCE - Leasing photocopieur 1er trimestre 2023	1 381	1 381
ACM - assurance locaux Francs-Bourgeois	989	950
LA POSTE - stock de timbres non utilisés en 2022	654	894
CAP COMMUNICATION - abonnement téléphonique 01/2023	336	336
FRANFINANCE - Leasing photocopieur prévention 1er trimestre	289	
EST REPRO - engagements photocopieurs 01/2023	289	251
SOLUDOC - contrat de maintenance gestion électronique doc.	250	250
ACM - assurance Citroën Jumper	201	204
EST REPRO - engagement photocopieur prévention 01/2023	44	
ZOOM - abonnement 01/2023	11	
Total	11 043	4 766

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves	977 662	400 476	198 763					1 378 138
Report à nouveau	0	0						0
Excédent ou déficit de l'exercice	400 476	-400 476	-198 763	2 091 302	1 974 552			2 091 302
Subventions d'investissement	0							0
Provisions réglementées								
Total	1 378 138	0	0	2 091 302	1 974 552	0	0	3 469 440

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (789)	Report en fonds dédiés (689)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		304 240	137 159	76 155	70 589	131 593
ARS GRAND EST / REGIME LOCAL ASS MALADIE	2021	200 500	137 159	76 155		61 004
REGIME LOCAL ASS MALADIE	2022	103 740			70 589	70 589
Ressources liées à la Générosité du Public :		75 182	45 471	5 761	0	39 710
RELAIS POUR LA VIE - SECOURS FINANCIERS	2016	15 182	1 639	1 085		554
RELAIS POUR LA VIE - AIDE AUX MALADES	2017	60 000	43 832	4 676		39 155
Sous-Total "Dons"		75 182	45 471	5 761	0	39 710
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
Total		379 422	182 630	81 916	70 589	171 302

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation	Montant initial		Fonds reportés en début d'exercice	Utilisation : en cours de l'exercice	Engagement à réaliser sur : nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant	1911 A	7891100 B	6891100 C	1911 D = A-B+C
Legs :		2 185 719	2 065 211	1 379 127	138 841	824 925
ENTERLE	2014	64 900	83 233			83 233
HEITZMANN	2022	25 787			25 787	25 787
JUND	2022	3 000			3 000	3 000
KLING	2019	11 408	11 408	11 408		0
MORTAGNE	2018	66 666	66 666			66 666
MURY	2019	35 034			35 034	35 034
MULLER	2022	75 020			75 020	75 020
ROCHAT	2021	666 590	666 590	666 590		0
SCHONGART	2020	99 098	99 098	99 098		0
STOCKER	2020	20 000	20 000	20 000		0
WACHSMANN	2020	1 118 217	1 118 217	582 031		536 186
Donations :		0	0	0	0	0
Total		2 185 719	2 065 211	1 379 127	138 841	824 925

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
Provisions pour litiges				
Autres provisions pour risques	0			0
Provisions pour charges				
Provisions pour charges sur legs ou donations				
Provisions pour entretien des tombes sur legs				
Provisions pour indemnités de départ en retraite	134 175	26 309		160 484
Total	134 175	26 309	0	160 484

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié proratisé selon la durée de présence dans l'association, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 65 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié ;
- Estimation du dernier salaire brut avant départ à la retraite.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	0	0		
→ à plus de 1 an à l'origine	0	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 137	215 137		
Dettes des legs ou donations	81 974	81 974		
Dettes fiscales et sociales	114 610	112 842	1 740	28
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 667	8 667		
Autres dettes	659 757	659 757		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	1 080 145	1 078 377	1 740	28

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	6 485	8 088
Impôt sur les sociétés	1 418	2 525
Taxe sur les salaires		
Formation professionnelle et autres taxes	3 299	4 302
Etat charges à payer - IS à plus d'1 an	1 768	1 261
Prélèvement à la source		
Dettes sociales :	108 125	109 733
Urssaf/ Pôle emploi		
Caisse de retraite		
Caisse de prévoyance		4 127
Personnel autres charges à payer		2 762
Organismes sociaux autres charges		653
Dettes congés à payer	70 213	68 588
Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	37 912	33 603
Total	114 610	117 821

3.2.5.3 Détail des autres dettes

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	215 137	184 931
Fournisseurs	13 515	11 393
Fournisseurs groupe	9 260	156
Fournisseurs - factures non parvenues	32 426	14 441
Fournisseurs groupe - factures non parvenues	159 936	158 941
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	8 667	0
Fournisseurs d'immobilisations	8 667	0
Dettes des legs et donations :	81 974	81 456
LEGS ENTERLE	9 101	9 101
LEGS HEITZMANN	1 233	
LEGS KLING	0	5 781
LEGS MORTAGNE	880	880
LEGS MULLER	2 343	
LEGS MURY	5 644	
LEGS ROCHAT	0	1 555
LEGS SCHONGART	0	1 366
LEGS WACHSMANN	62 772	62 772
Autres dettes :	146 295	129 350
Financements recherche nationale	4 031	8 000
Financements recherche départementale	37 000	
Financements autres Comités		
Autres financements	142 264	121 350
Legs et donations en cours	477 062	468 000
LEGS ENTERLE	77 062	68 000
LEGS WACHSMANN	400 000	400 000
Total	929 135	863 736

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	192 362	173 382
Fournisseurs - factures non parvenues	32 426	14 441
Fournisseurs groupe - factures non parvenues	159 936	158 941
Dettes fiscales :	3 299	4 302
Formation professionnelle et autres taxes	3 299	4 302
Dettes sociales :	108 125	105 605
Personnel autres charges à payer		2 762
Organismes sociaux autres charges		653
Dettes congés à payer	70 213	68 588
Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	37 912	33 603
Total	303 786	283 290


3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT


4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 REPORTING - COMITÉ DU BAS RHIN	Décembre 2022		Décembre 2021		
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES	2 124 660,34	1 990 829,51	1 667 139,91	1 505 657,04	
1.1 Réalisées en France	2 124 660,34	1 990 829,51	1 667 139,91	1 505 657,04	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	934 618,50	812 952,67	835 589,41	673 206,54	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	1 190 041,84	1 177 876,84	831 550,50	832 450,50	
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	467 693,72	454 688,76	347 032,02	319 975,19	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	467 693,72	454 688,76	347 032,02	319 975,19	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	175 834,51	169 552,11	171 885,44	161 633,51	
3.1 Frais d'information et de communication	31 136,16	30 069,56	23 429,49	23 162,83	
3.2 Frais de fonctionnement	115 080,74	109 864,94	109 217,53	99 232,26	
3.3 Autres charges	29 617,61	29 617,61	39 238,42	39 238,42	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	21 187,00	21 187,00	2 382,00	2 382,00	
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	1 925,00		1 236,00		
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	70 588,60		137 158,88		
TOTAL CHARGES	2 861 889,17	2 636 257,38	2 326 834,25	1 989 647,74	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 091 301,82		400 475,69		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	13 063,77	13 063,77	2 393,60	2 393,60
Réalisées en France	13 063,77	13 063,77	2 393,60	2 393,60
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	29 489,79	29 489,79	4 653,85	4 653,85
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	23 694,17	23 694,17	7 694,81	7 694,81
TOTAL	66 247,73	66 247,73	14 742,26	14 742,26

 REPORTING - COMITÉ DU BAS RHIN	Décembre 2022		Décembre 2021	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-4 605 048,54	-4 605 048,54	-2 184 100,61	-2 184 100,61
1.1 Cotisations sans contrepartie	-100 392,00	-100 392,00	-103 296,00	-103 296,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-3 991 450,85	-3 991 450,85	-2 018 748,77	-2 018 748,77
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-513 205,69	-513 205,69	-62 055,84	-62 055,84
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-137 811,50		-314 729,17	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-8 146,50			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-99 312,94		-288 815,66	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-30 352,06		-25 913,51	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-128 415,00		-224 170,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-81 915,95	-5 761,27	-4 310,16	-4 310,16
TOTAL	-4 953 190,99	-4 610 809,81	-2 727 309,94	-2 188 410,77

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-66 247,73	-66 247,73	-14 742,26	-14 742,26
Bénévolat	-60 070,08	-60 070,08	-13 406,75	-13 406,75
Prestations en nature				
Dons en nature	-6 177,65	-6 177,65	-1 335,51	-1 335,51
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-66 247,73	-66 247,73	-14 742,26	-14 742,26

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels – Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons, cotisations et ventes versés depuis l'étranger s'élève à 2 438 €

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431050	1 153 176
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432050	324 563
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	78911000	1 379 127
TOTAL		2 856 866

CHARGES	N° de compte	Montants
Electricité et gaz	60612000	136
Entretien sur biens immobiliser	61520000	169
Honoraires sur legs	62264000	5 478
Frais de déplacements	62510000	60
Frais de déménagements	62550000	1 789
Frais postaux	62610000	39
Frais bancaires	62780000	4 097
Autres impôts et taxes	63380000	18 512
Autres charges sur legs	65310000	29 523
Provision pour entretien de tombe	68164000	5 122
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	68910000	138 841
TOTAL		203 766

SOLDE DE LA RUBRIQUE		2 653 100
-----------------------------	--	------------------

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

En 2022, le poste « Mécénat » est constitué par les partenariats conclus avec ÉS (Électricité de Strasbourg) : 5 000 €, Batigère : 3 200 €, et LOHR Industries : 2 000 €.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Reversement de fonds perçus par le siège de la fédération - affectés aux missions	50 410	
Reversement de fonds collectés dans le cadre de l'opération une rose un espoir	236 556	
Autres reversements perçus	103 341	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Produits financiers	10 017	6 243
Total	400 324	6 243

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe pour le partenaire. 5 300 € ont été facturés par le Comité pour des encarts publicitaires placés dans le programme du relais pour la vie de Dambach-la-Ville.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention. 2 846,50 € collectés par les centres Leclerc à l'occasion des manifestations « octobre rose » entrent dans la catégorie de ces produits-partages sous la forme du parrainage.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits divers de gestion courante	41	1
Transferts de charges	6 153	11 610
Produits exceptionnels	24 158	14 303
Total	30 352	25 914

4.2.3 Subventions et autres concours publics

Subventions et autres concours publics	Exercice 2022	Exercice 2021
Etat		166 000
CEE		
Collectivités locales	5 175	5 670
Autres organismes	123 240	52 500
Autres subventions affectées au missions sociales		
Total	128 415	224 170

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges ».

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur provisions pour risques et charges		
Reprises sur provisions en matière de retraite		
Total	0	0

NEANT

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	76 155	
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		4 310
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	5 761	
Total	81 916	4 310

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable. Les charges indirectes font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est appliquée par pourcentage ou par relevé, selon la nature des dépenses engagées (locations immobilières et mobilières, primes d'assurance des locaux, impressions, copies, affranchissements et téléphonie), et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 20/12/2021, lors de l'adoption du Budget 2022.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer et charges locatives	34 874	4 638	4 765	44 277
Entretien des locaux	6 442	857	880	8 179
Assurances	1 282	277	458	2 017
Maintenance informatique et utilisation des moyens d'impression	5 798	7 622	4 448	17 867
Téléphonie	5 061	805	1 269	7 135
Affranchissements	1 278	17 552	1 328	20 159
Total	54 734	31 751	13 147	99 633

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	286 765	314 083
Actions d'information, de prévention et de dépistage	165 893	136 447
Actions de recherche	25 296	37 761
Actions société et politiques de santé	13 936	9 718
Frais de fonctionnement (dont communication)	51 740	52 111
Manifestations	23 364	18 153
Frais d'appel aux dons et legs	60 201	50 419
Total	627 195	618 694

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	553 126	490 056
Actions d'information, prévention,dépistage	294 447	255 942
Actions de formation	1 452	1 191
Actions de recherche	66 335	74 420
Actions de société et politique de santé	19 259	13 979
Total	934 619	835 589
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	140 937	133 558
Actions d'information, prévention,dépistage	163	82
Actions de formation		
Actions de recherche	1 048 941	697 910
Actions autres		
Total	1 190 042	831 551

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherche des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication		
- Autres charges externes	7 687	7 625
- Impôts taxes et versements assimilés	1 099	938
- Frais de personnel	22 351	14 866
Frais de gestion :		
- Autres charges externes	54 064	40 770
- Impôts taxes et versements assimilés	1 730	1 837
- Frais de personnel	29 389	37 246
- Dotations aux amortissements	26 794	37 651
- Cotisation statutaire	29 897	29 365
- Autres charges d'exploitation	2	
- Charges financières	2 139	1 588
- Charges exceptionnelles	685	1 588
Total	175 835	173 473

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	70 589	137 159
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	70 589	137 159

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;

- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	60 070	13 407
Prestation	Tarif négocié / Prix de revient net de taxes	6 178	1 336
Total		66 248	14 742

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	3 027				10 211						13 238
Variation de stock	-439				1 973						1 534
Autres achats et charges externes	223 123				296 860		61 750				581 733
Aides financières	129 912	1 190 042									1 319 953
Impôts, taxes et versement assimilés	27 312				29 426		2 829				59 567
Salaires et traitements	355 878				59 789		37 385				453 051
Charges sociales	136 012				23 777		14 355				174 144
Dotations aux amortissements et dépréciations							26 794				26 794
Dotations aux provisions								21 187			21 187
Reports en fonds dédiés										70 589	70 589
Autres charges	59 794				45 658		29 898				135 350
Charges financières							2 139				2 139
Charges exceptionnelles							685				685
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									1 925		1 925
TOTAL	934 619	1 190 042	0	0	467 694	0	175 835	21 187	1 925	70 589	2 861 889

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services			6 178		6 178
Personnel bénévole	13 064		23 312	23 694	60 070
TOTAL	13 064	0	29 490	23 694	66 248

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	9 888
Total	9 888

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
Reprise sur financements accordés lors des exercices antérieurs, non réclamés par les bénéficiaires	24 158
Total	24 158
Charges exceptionnelles	
Annulation dons à recevoir des exercices antérieurs	685
Total	685


4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	067 - COMITÉ DU BAS RHIN	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 990 829,51	1 505 657,04
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>1 990 829,51</i>	<i>1 505 657,04</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>812 952,67</i>	<i>673 206,54</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé</i>		<i>514 786,41</i>	<i>447 136,69</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		<i>211 921,17</i>	<i>137 145,57</i>
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>		<i>1 451,63</i>	<i>1 191,43</i>
<i>Actions de société et politique de santé</i>		<i>18 992,09</i>	<i>13 845,98</i>
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>65 801,37</i>	<i>73 886,87</i>
<i>Actions de création-subvention-administration d'établissement</i>			
<i>Autres actions</i>			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>1 177 876,84</i>	<i>832 450,50</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé</i>		<i>140 937,00</i>	<i>134 458,40</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		<i>163,41</i>	<i>81,72</i>
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>1 036 776,43</i>	<i>697 910,38</i>
<i>Programmes nationaux</i>		<i>753 941,43</i>	<i>396 357,38</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>282 835,00</i>	<i>301 553,00</i>
<i>Mission reversement legs</i>			
<i>Autres actions</i>			
<i>Actions de société et politique de santé</i>			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		454 688,76	319 975,19
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>454 688,76</i>	<i>319 975,19</i>
<i>Frais d'appel de dons</i>		<i>228 515,33</i>	<i>213 936,45</i>
<i>Frais d'appel des legs</i>		<i>695,40</i>	
<i>Frais traitements des dons</i>		<i>115 623,35</i>	<i>97 906,95</i>
<i>Frais de traitements des legs</i>		<i>59 803,23</i>	<i>7 922,75</i>
<i>Frais de campagne pour des dons en nature</i>			
<i>Achats pour manifestations et reventes</i>		<i>50 051,45</i>	<i>209,04</i>
<i>Activités de récupérations</i>			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades</i>			
<i>Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Formation</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Recherche</i>			
<i>Frais de recherche partenariat</i>			
<i>Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		169 552,11	161 633,51
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>30 069,56</i>	<i>23 162,83</i>
<i>Frais d'information et de communication externe</i>		<i>20 425,93</i>	<i>15 765,76</i>
<i>Frais d'information et de communication interne</i>		<i>9 643,63</i>	<i>7 397,07</i>
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>109 864,94</i>	<i>99 232,26</i>
<i>Frais de gestion</i>		<i>78 238,48</i>	<i>68 030,03</i>
<i>Formation administrative</i>			
<i>Impôts et taxes</i>		<i>1 729,62</i>	<i>1 837,32</i>
<i>Cotisation statutaire 10%</i>		<i>29 896,84</i>	<i>29 364,91</i>
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>29 617,61</i>	<i>39 238,42</i>
<i>Charges financières</i>		<i>2 138,54</i>	<i>1 587,87</i>
<i>Dotations aux amortissements</i>		<i>26 794,07</i>	<i>37 650,55</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>		<i>685,00</i>	
TOTAL DES EMPLOIS		2 615 070,38	1 987 265,74
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		21 187,00	2 382,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		1 974 552,43	198 763,03
TOTAL		4 610 809,81	2 188 410,77

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	13 063,77	2 393,60
<i>Réalisées en France</i>	<i>13 063,77</i>	<i>2 393,60</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	29 489,79	4 653,85
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	23 694,17	7 694,81
TOTAL	66 247,73	14 742,26

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	45 470,84	49 781,00
=- Utilisation	5 761,27	4 310,16
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	39 709,57	45 470,84

 067 - COMITÉ DU BAS RHIN	Décembre 2022	Décembre 2021
RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-4 605 048,54	-2 184 100,61
1.1 Cotisations sans contrepartie	-100 392,00	-103 296,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-3 991 450,85	-2 018 748,77
Dons manuels non affectés	-1 073 115,24	-1 138 724,51
Dons manuels affectés	-195 232,25	-220 701,30
Legs, donations et assurances-vie non affectés	-2 712 903,36	-646 322,96
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-10 200,00	-13 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-513 205,69	-62 055,84
Manifestations	-30 499,22	-13 905,20
Ventes (dont abonnement à vivre)	-2 016,00	-1 630,00
Prestations et autres ventes	-824,00	-338,00
Activités de récupération	-295,00	-180,00
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-79 247,00	-39 629,32
Autres produits affectés		-130,00
Produits financiers	-10 017,41	-6 243,32
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-390 307,06	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	-5 761,27	-4 310,16
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP	-5 761,27	-4 310,16
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-4 610 809,81	-2 188 410,77
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	-4 610 809,81	-2 188 410,77

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 088 654,08	853 140,50
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	1 974 552,43	198 763,03
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	3 846,57	36 750,55
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	3 067 053,08	1 088 654,08

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-66 247,73	-14 742,26
Bénévolat	-60 070,08	-13 406,75
Prestations en nature		
Dons en nature	-6 177,65	-1 335,51
TOTAL	-66 247,73	-14 742,26

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009.

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la générosité du public

Immobilisation	Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser
IM000013	29/05/2013	Marc Pierrot - Plâtr	1 995,36				199,12	199,12
IM000024	02/06/2013	Marc Pierrot Salle d	1 891,42				188,84	188,84
IM000035	20/06/2013	Weingart - Sols Sall	3 381,58				337,63	337,63
IM000046	24/06/2013	Weingart - Décoratio	2 157,58				215,44	215,44
IM000057	25/06/2013	Brocker Peinture 2em	9 091,74				907,80	907,80
IM000068	27/06/2013	BMT Menuiserie 2eme+	11 257,95				1 124,14	1 124,14
IM000070	16/01/2017	ACTI BURO Fauteuil P	524,72				4,35	4,35
IM000071	24/01/2017	ESTHEFRANCE Fauteuil	1 500,00				19,11	19,11
IM000074	18/07/2013	Haegel Electricité	4 612,13				460,54	460,54
IM000075	27/07/2013	Weingart - Sols coul	4 986,71				497,95	497,95
IM000076	29/07/2013	Weingart - Stores Sa	782,18				78,09	78,09
IM000078	30/09/2013	Friedel - Salle de R	5 873,69				587,05	587,05
IM000079	14/10/2013	Brocker Peinture 2em	2 039,78				203,88	203,88
IM000080	08/08/2014	Weingart / Stores bu	2 432,28				243,03	243,03
IM000081	08/08/2014	Weingart / Sols bure	10 070,78				1 006,27	1 006,27
IM000082	18/01/2015	Weingart / Stores bu	1 181,74				118,17	118,17
IM000083	31/01/2015	HYPHER BURO KISTER	1 288,10				128,81	128,81
IM000084	20/02/2015	HYPHER BURO KISTER	1 545,60				154,62	154,62
IM000085	16/05/2015	Haegel Electricité	726,18				72,62	72,62
IM000086	21/05/2016	Haegel Electricité	700,68				70,00	70,00
IM000087	17/09/2016	Haegel Electricité	2 660,71				266,07	266,07
IM000089	18/10/2016	Reinbold peinture 3e	5 279,42				527,94	527,94
IM000090	19/10/2016	Arclight 3eme etage	2 202,04				220,21	220,21
IM000091	22/11/2016	Haegel Electricité	2 481,20				248,20	248,20
IM000092	28/11/2016	Plastica isolation p	1 816,73				181,73	181,73
IM000093	07/12/2016	Reinbold peinture 3e	550,50				55,07	55,07
IM000094	05/09/2017	F & MS Fenetre local	1 662,12				166,16	166,16
IM000095	21/12/2017	Haegel Electricité	535,44				53,54	53,54
IM000166	29/01/2018	PSA RETAIL JUMPER	20 401,00				396,69	396,69
IM000167	07/03/2018	DUPPLICATION CLE	1 117,21				223,44	223,44
IM000169	11/04/2018	NOTES DE STYLES 6EME	1 080,00				216,00	216,00
IM000170	26/04/2018	SN COMMERCIA APM	2 150,89				430,18	430,18
IM000175	03/10/2018	DIEBOLD PLATRIERIE 6E	3 536,32				707,26	707,26
IM000177	05/11/2018	ALSACE DEMOLITION TR	6 300,00				1 260,00	1 260,00
IM000179	09/11/2018	STMI CONCEPT 6EME ET	8 117,23				1 623,45	1 623,45
IM000180	09/11/2018	STMI CONCEPT TRAVAUX	11 977,14				2 395,43	2 395,43
IM000181	12/11/2018	NOTES DE STYLES 6EME	2 520,00				504,00	504,00
IM000182	19/11/2018	JANTZI MENUISERIE TR	12 072,36				2 414,47	2 414,47
IM000183	13/02/2018	KAPPELER ENSEIGNE EX	5 220,17				1 044,03	1 044,03
IM000186	20/01/2019	CALESTOR TABLETTES T	2 603,86				45,82	45,82
IM000187	27/01/2019	CALESTOR TABLETTES T	1 720,04				41,40	41,40
IM000188	07/06/2019	CALESTOR SERVEUR INF	5 417,36				782,50	782,50
IM000189	21/07/2019	CALESTOR PC APM	726,49				134,54	134,54
IM000190	13/09/2019	BRUNNER MOBILIER SAL	11 934,00				2 386,80	2 386,80
IM000191	11/02/2020	WEINMANN CHGT CYLIND	799,63				266,54	266,54
IM000192	21/12/2020	SN 4 PC PORTABLES	2 640,00				880,00	880,00
IM000193	21/12/2020	SN SACOCHES POUR 4 P	164,00				54,67	54,67
IM000194	16/06/2021	CALESTOR VPN FIREWAL	900,00				300,00	300,00
IM000195	17/01/2022	CALESTOR IMAC COMM	1 249,70			1 249,70	398,05	398,05
IM000196	19/05/2022	CALESTOR PC SDR	1 452,00			1 452,00	298,47	298,47
IM000197	30/09/2022	LYRECO 2ARMOIRES SDR	1 699,94			1 699,94	85,94	85,94
IM000198	30/09/2022	LYRECO ARMOIRE CB	644,22			644,22	32,57	32,57
IM000199	10/10/2022	CALESTOR 2ECRANS PRV	627,65			627,65	47,07	47,07
IM000200	10/10/2022	CALESTOR IMPRIM AT	328,50			328,50	24,64	24,64
IM000201	10/10/2022	CALESTOR IMPRIM JD	328,50			328,50	24,64	24,64
IM000202	31/10/2022	CALESTOR 9 PC	11 217,97			11 217,97	633,61	633,61
IM000203	04/07/2022	SN 3 PC DELL PORTABL	4 425,15			4 425,15	725,23	725,23
IM000204	21/12/2022	CALESTOR ECRAN SDR	8 667,01			8 667,01	80,25	80,25
			217 266,70			30 640,64		26 794,07

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2022	2021
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Legs non encore acceptés par les organes statutaires		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.1.2 Engagements financiers donnés : Location de matériel informatique

Loyers restant à payer : 12 101,14 €

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	22			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	21	1 427	0,87	23 694
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc...)	4	697	0,42	11 569
Information dans le domaine de l'éducation à la santé et du dépistage	4	90	0,05	1 495
Organisation de manifestations	18	1 115	0,68	18 512
Communication, démarches auprès des médias				
Ventes au profit du CD	11	289	0,18	4 800
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Autres.				
Total	80	3 617	2,20	60 070

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,61 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,61 €)

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes (1)	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(2)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	13,75	19 937,94	10,95
Total	13,75	19 937,94	10,95

(1) = total du nombre de salariés présents par mois/12

(2) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	6 590
6257 - Réceptions	Frais de repas	50
6281 - Cotisations à des organismes extérieurs	Cotisation membre association de patients	211
	Total	6 851

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, réglés directement par le comité.

Rémunération des trois principaux dirigeants dans les associations bénéficiant d'aides publiques (article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif) :

L'article 9 des statuts du Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer énonce que « Les membres du Conseil d'Administration n'ont droit à aucune rétribution en raison des fonctions qu'ils exercent. Des remboursements de frais sont seuls possibles, dont les conditions d'attribution font l'objet d'une décision préalable du président du Conseil d'Administration. »

Aussi, le président, la vice-présidente et les vice-présidents, qui sont les principaux dirigeants du Comité, ne sont pas rémunérés.

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 12 549 adhérents pour l'année 2022.

Signature du président du Comité du Bas-Rhin de La Ligue contre le cancer :



Gilbert SCHNEIDER

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 juin 2001.